



# Keleier Forest-Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°465

Septembre 2020 / Miz Gwengolo



Les annonces pour le bulletin d'octobre sont à déposer en mairie ou par courriel pour le jeudi 24 septembre

## Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43  
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)  
Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30  
Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h  
Samedi : 9h - 11h

## Permanences du Maire et des Adjointes :

David ROULLEAUX, Maire	Jeudi 17h00 - 18h00
Pascal MELLAZA, 1 <sup>er</sup> adjoint (CCAS - Qualité de vie - Citoyenneté - Services au public)	Mardi 10h30 - 12h00
Pauline BENOIT, 2 <sup>ème</sup> adjointe (Affaires scolaires - Enfance - Jeunesse) .....	Mardi 18h00 - 19h00
Thierry ROUDAUT, 3 <sup>ème</sup> adjoint (Urbanisme – Voirie – Environnement - Cadre de Vie)	Lundi 17h00 - 18h00
Marilyne BENOIT, 4 <sup>ème</sup> adjointe (Sport - Loisirs - Culture) .....	Lundi 16h30 - 17h30

**En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous**

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

## Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)  
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

## Marché :

Tous les samedis 8h -13h. Contacts et informations commerçants sur le site de la commune.



## Les dates à retenir :

Samedi 05/09	Forum des associations - Salle polyvalente
Samedi 05/09	Collecte de journaux école G. Brassens
Samedi 19/09	Exposition Gérard Le Hir, Alain Marhadour, Michèle Munier (bureau polyvalent)
Dimanche 20/09	Journée du patrimoine
Du 21 au 28/09	Opération ferraille Tous ensemble avec Justine

## Numéros utiles

Retrouvez tous ces N° sur [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

- **Eau du Ponant** [www.eauduponant.fr](http://www.eauduponant.fr)
  - ✚ **Point d'accueil Landerneau :**  
Station d'épuration 20 allée du Bois Noir  
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/ 13h15-17h30  
(sauf le lundi 17h)
  - ✚ **Point d'accueil Brest-Guipavas :**  
Centre d'exploitation, 210 bd François Mitterrand  
(zone du Frouven, près d'Ikéo et de Leroy Merlin)  
Du lundi au vendredi 8h30-12h15/13h15-17h30
    - Service des eaux : 02.29.00.78.78
    - Urgences techniques : 02.29.00.78.78 ;24h/24h
- **Communauté de Communes (CCPLD)**  
Maison des Services Publics, Landerneau
  - Secrétariat : .....02.98.21.37.67
  - Service environnement : ... ..02.98.21.34.49
  - Pôle Emploi : .....3949
  - CLIC : .....02.98.85.99.08
  - CPAM : .....3646
  - Mission locale : .....02.98.21.52.29
- **Conciliateur de justice** : 06.81.89.62.40  
M-F. Le Guen – Mairie, Landerneau
- **ALSH** : 07.69.84.43.06 - [saint-divy@epal.asso.fr](mailto:saint-divy@epal.asso.fr)  
Maison des Bruyères, Saint Divy
- **Relais Parents Assistants Maternels** : 02.98.43.63.97  
- RPAM itinérant, La Cabane aux Bruyères - Zone de Loc Ar Bruc, Plouédern  
Email : [rpam.interco@enjeuxdefrance.fr](mailto:rpam.interco@enjeuxdefrance.fr)
  - ✚ Permanences RPAM 2020 à SAINT-DIVY :  
Les jeudis 9h à 12h : 30/04
  - ✚ Permanences RPAM 2020 à SAINT-THONAN :  
Les jeudis 9h à 12h : 09/04
- **Centre Départemental d'Action Sociale** :  
02.98.85.35.33 – 20, rue Amédée Belhommet,  
Landerneau
- **PMI (protection maternelle et infantile)** :  
02.98.85.95.20

## Santé

- **Gardes pharmacies**  
*Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h, composez le 3237.*

5/09	Le Ber	Landivisiau
13/09	Deux rivières	Plougastel-Daoulas
20/09	Pupunat	Landivisiau
27/09	Presqu'île	Plougastel-Daoulas

Le samedi après 19h contacter le 3237 pour être orienté vers la pharmacie de garde.

**Horaires pharmacie RICHARD :**  
Tél : **02.98.20.28.76** - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.
- **Masseur-kinésithérapeute : Hubert CASTREC**  
2, route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous
- **Infirmière :**  
**Béatrice FILY-SIDOINE** – Tél : **02.98.20.23.15**  
2, route de Rulan (locaux du cabinet médical)  
Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous.

**Médecins : Dr Delphine LE GOFF et Dr Laurène WEYNE**, 2, route de Rulan (près de l'école Georges Brassens) **09-83-22-27-27** (numéro NON surtaxé)  
Sur RDV du lun. au ven. de 9h à 19h ; sam. de 9h à 12h.

**GARDES MEDECINS** : Après 19h et WE appeler le 15.

## Les Recycleries

**Le triporteur** : rue des Glénan 29800 Plouédern  
Dépôts : le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30.  
Vente et dépôts : le samedi de 10h à 16h30.  
Contact : 06.06.41.39.48

**La recyclerie Ribine** : ancienne forge de Malanty à Irvillac (route d'Hanvec D47)  
Dépôts : les mardis et mercredis de 14h à 18h et le samedi de 10h à 18h.  
Vente : les mercredis de 14h à 18h30 et les samedis de 10h à 18h30.  
Contact : 07.67.48.96.93 ou 09.70.98.80.09

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs tâches administratives.

## Collecte ordures ménagères et recyclables

**Recyclables** : jeudis 3 et 17 septembre

**Ordures ménagères** : jeudis 10 et 24 septembre

**Pendant l'été et les fortes chaleurs, n'hésitez pas à nettoyer régulièrement vos poubelles.**

## Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02.98.85.19.50  
**Horaires du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre 2020 :**  
Ouvert du Lundi au Samedi : 9h – 12h et 14h – 19h00  
Fermé dimanche et jours fériés.

## Déchets de jardin - Stationnement remorque

	Week-end		Mercredi
5/09	Rue de Guébriant	2/09	Lot de Rochebrune
12/09	Place du Château	9/09	Route de Kergreac'h
19/09	Kergréac'h	16/09	Hameau de la Forge
26/09	Hameau de Parc Hir	23/09	Keryvonne
		30/09	Ker Arzel

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères

## Vie Paroissiale – Messes de septembre

**Messe les samedis 5 et 19 septembre à 18h à Saint-Thonan**

## Label « Villes et Villages où il fait bon vivre »



Le label « Villes et Villages où il fait bon vivre en France » a dévoilé son classement des communes de moins de 2000 habitants. La Forest-Landerneau se positionne en 8<sup>ème</sup> place ! Vous pouvez retrouver cette information sur « [villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://villesetvillagesouilfaitbonvivre.com) »

information sur « [villesetvillagesouilfaitbonvivre.com](http://villesetvillagesouilfaitbonvivre.com) »

## Communication

N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet qui fera bientôt peau neuve.

## Entretiens / travaux

### ➤ Maison médicale et logements sociaux

La construction de la maison médicale a commencé ainsi que les logements sociaux. Elle accueillera ses patients et les professionnels de santé, médecins, infirmiers et un orthophoniste en avril 2021. Les demandes de logements sociaux peuvent se faire via l'adresse [www.demandelogement29.fr](http://www.demandelogement29.fr) ou en prenant RDV avec le CCAS ou le CDAS.



B 10



### ➤ Réfection de la RD233 au niveau de Bearepos



Travaux réalisés par le département à la demande du maire de La Forest-Landerneau

### ➤ Fibre optique

Les travaux de passage de la fibre optique continuent sur notre commune. Plusieurs propriétaires ont été identifiés et contactés par courrier pour effectuer avant le 25 septembre les travaux d'élagage au passage des lignes aériennes (Article L2212-22 du Code Général des Collectivités Territoriales). Sans ces élagages, le déploiement de la fibre ne peut se faire.

### ➤ Terrain de football

Le terrain d'honneur a été refait à neuf cet été. Des dégradations ont été faites par des sangliers. Nos employés municipaux ont passé plusieurs heures à réparer le terrain.



Un feu (heureusement sans grande conséquence), des carreaux cassés et des tags ont été faits de nuit par un ou plusieurs individus, au niveau de la buvette et des tribunes. Des inscriptions faisant suite à d'autres tags réalisés sur la route de Kergreach et le mobilier urbain au Bourg.



## Affaires Sociales

### ➤ CDAS de Landerneau

Vous trouverez dans votre CDAS, un accueil, une écoute, une information, un accompagnement, ou à défaut une orientation vers les partenaires (associations, administrations, communes, services de l'État, etc.), quelle que soit la situation à laquelle vous devez faire face. Les centres départementaux et leurs antennes ont pour rôle de recevoir toute personne rencontrant une difficulté personnelle, familiale ou désirant bénéficier d'une information ou d'un suivi médico-social.

#### ● Comment intervient-il ?

Chaque équipe pluridisciplinaire, composée de personnels administratifs, de travailleurs sociaux et médicaux, recherche avec vous une réponse adaptée et personnalisée à votre demande en vous proposant des entretiens, un accompagnement, des visites à domicile.

### ● L'accueil dans nos services

Votre CDAS propose un accueil « accès aux droits », pour vous permettre d'accéder rapidement aux prestations du Conseil général ou pour une gestion urgente de vos difficultés les plus graves.

Lorsque vous vous présentez dans un centre départemental d'action sociale, une secrétaire vous oriente :

**Vers l'accès aux droits :** un agent administratif vous informe et instruit vos demandes d'accès aux droits (prestations RSA, APA, informations sociales, juridiques, dans le domaine de la famille, du logement...).

**Vers l'accueil social :** une assistante sociale traite les situations d'urgence et évalue avec vous la nécessité de mettre en place un accompagnement social ou médico-social.

[CDAS.Landerneau.Lesneven@finistere.fr](mailto:CDAS.Landerneau.Lesneven@finistere.fr)

#### Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.

#### Horaires d'accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h et de 13h30 à 17h.

### ➤ CCAS

Une adresse spéciale est mise en place [ccas@laforest.bzh](mailto:ccas@laforest.bzh) pour assurer la confidentialité de toutes vos demandes. Des permanences sont également mises en place le mardi de 10h30 à 12h00 et sur RDV. Les membres du CCAS peuvent se déplacer au domicile des personnes à leur demande.

## Qualité De Vie - Citoyenneté

### ➤ Trottoirs et caniveaux

Il est rappelé qu'en application de l'article L212-2 du Code général des collectivités territoriales, de l'article 601-5 du Code pénal, du règlement sanitaire départemental, de l'arrêté municipal du 26 août 2010, **le nettoyage des trottoirs**, le désherbage thermique ou manuel des caniveaux ainsi que l'entretien en état de propreté des gargouilles sous trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales, sont à la **charge des propriétaires et locataires riverains**.

**Faites-nous aimer vos chiens, pas leurs crottes**, merci aux propriétaires d'avoir la gentillesse de faire le nécessaire.



### ➤ Cimetière

Les arrosoirs ont été complétés et les agents communaux sont intervenus pour engager le nettoyage du cimetière.

Dans la suite, la municipalité propose une mobilisation citoyenne, comme dans de nombreuses communes en lien avec les familles, la municipalité souhaite lancer un appel à bénévoles pour un nettoyage du Cimetière le **samedi 10 octobre après-midi de 13h30 à 17 h00**.

Nous proposons aux familles, associations, jeunes de s'inscrire par mail à la Mairie ou par téléphone.

### ➤ Marché

Votre marché s'est tenu tout l'été avec la plupart des commerçants dans le respect des règles sanitaires. La mairie remercie tous les commerçants et les habitants qui participent au développement de notre marché et tous ceux qui le font connaître et vivre au-delà de la Forest-Landerneau.

Dès la rentrée, le marché reprend avec la totalité des commerçants, des nouveautés et la participation ponctuelle d'artisans, de producteurs locaux, des animations. Vous trouverez sur le site de la Forest-Landerneau les coordonnées de vos commerçants pour passer vos commandes et échanger avec eux ainsi que toutes les semaines les informations sur votre marché. N'oubliez pas vos contenants pour réduire les déchets.

La municipalité profite de l'expérience du marché pour réfléchir à des aménagements pour transformer la zone du Bourg en zone priorité piéton pour sécuriser les déplacements des piétons, cyclistes et réduire la vitesse des voitures dans l'intérêt de tous avec des stationnements pour les vélos.

## Loisirs - sports

Le forum des associations est maintenu **le 5 septembre 2020, de 10h à 13h**.

Des dispositions sont prises pour votre sécurité :

- masques obligatoires,
- sens unique,
- nombre de personnes limité.

N'oubliez pas d'apporter votre crayon.



## Culture

### ➤ Journée du patrimoine le 20/09 :

- Découverte de la maison Tanguy (grève du château)
- Circuit des lavoirs avec animation de lessive ç l'ancienne.

➤ A partir du 29 août, des expositions seront organisées dans le bureau polyvalent le samedi matin. Si vous êtes intéressés pour exposer, veuillez prendre contact avec la mairie.

➤ Samedi 19/09 de 10h à 13h au bureau polyvalent : exposition de Gérard LE HIR, Alain MARHADOUR et Michèle MUNIER (sculptures et tableaux)

➤ L'atelier culturel : [www.atelier-culturel.fr](http://www.atelier-culturel.fr)

## MOBIBREIZH.bzh

➤ Pour simplifier vos déplacements en transport en commun, vos itinéraires et horaires, en train, car, bus, tramway, bateau, se calculent sur [mobibreizh.bzh](http://mobibreizh.bzh).  
 Trouvez toutes les informations pour organiser vos trajets en quelques clics en combinant différents modes de transports éco responsable.

➤ OUESTGO plateforme de covoiturage local :



Vous avez besoin de vous déplacer pour un trajet régulier ? Le site met en relation gratuitement les conducteurs et passagers qui souhaitent partager un véhicule.

## Eau du Ponant



## Passage enquêtrice INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue depuis de nombreuses années sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités, ...).

Une enquêtrice de l'INSEE, Mme Françoise KERVRAN, prendra contact avec les personnes des logements sélectionnées du 14/09 au 29/09/2020. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Vos réponses resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

1. **Les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que notamment, tondeuses à gazon, tronçonneuses, aspirateurs à feuilles, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques...

...ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Il est rappelé à chacun de prendre toutes les précautions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les appareils sonores (radio, sono, télévision, instruments de musique...). À lire sur le site du Ministère de l'Intérieur : [Nuisances sonores](#)

## 2. Tapage nocturne

De **22 heures à 7 heures** du matin toute nuisance sonore (musique à fond, bruits de pas, aboiements...) est considérée comme du **tapage nocturne**. Et contrairement à la journée, le bruit n'a pas à être répété, intense, ni à durer pour être une infraction.

Il convient aux personnes victimes des nuisances sonores de s'adresser aux responsables des animaux ou objets en cause pour les rappeler à leurs obligations. Si cette intervention demeure sans effet, il convient de le confirmer par lettre recommandée avec accusé de réception. Enfin, en cas d'insuccès, s'ouvre la procédure pénale par dépôt de plainte auprès de la Gendarmerie.

## Frelons asiatiques

Dès lors qu'un nid est signalé, puis confirmé par la mairie, la CCPLD fait intervenir une entreprise spécialisée et prend en charge le coût de sa destruction.

## Conciliateur de justice

Lors d'un problème entre personnes et que l'échange ou la médiation entre les parties n'a pas abouti, une des parties peut saisir le conciliateur de justice.

Il peut intervenir pour des :

- Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen),
- Différends entre propriétaires et locataires ou locataires entre eux,
- Différends relatifs à un contrat de travail,
- Litiges de la consommation,
- Impayés,
- Malfaçons de travaux, etc.

Cas d'incompétence, le conciliateur de justice n'intervient pas pour des litiges :

- D'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire),
- De droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales,
- de conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif).

Mme Marie-Françoise LE GUEN, Conciliateur de Justice sur la communauté de communes tient ses permanences le 2ème jeudi du mois (9h30-12h00 et

13h30-16h30), sur rendez-vous. Les permanences ont lieu à l'Hôtel de Ville de Landerneau, 2 rue de la Tour d'Auvergne (au rez-de-chaussée en salle du Conseil municipal). Contact : 06.81.89.62.40 – marie-francoise.leguen@wanadoo.fr

## Élections Sénatoriales

Élections grands électeurs

Le conseil municipal du 10 Juillet 2020 a désigné ses grands électeurs :

- David Roulleaux (titulaire)
- Pauline Benoit (titulaire)
- Pascal Mellaza (titulaire)
- Thierry Roudaut (titulaire)
- Marilyne Benoit (titulaire)
- Erwan Galeron (suppléant)
- Catherine Simon (suppléante)
- Angélique Nicolas (suppléante)

Les élections des sénateurs ont lieu le 27 septembre 2020 à Quimper.

## Information de la Communauté de Communes

➤ **Mise en place des commissions :**

- Angélique NICOLAS a intégré la commission Attractivité
- David ROULLEAUX a intégré :
  - la commission Mobilité,
  - le syndicat du bassin de l'Elorn en tant que titulaire,
  - la commission de l'environnement de l'Aéroport de Brest-Guipavas également en tant que titulaire.

➤ **Participation financière de la CCPLD aux transports scolaires pour 2020-2021 :** Pour l'année scolaire 2020-2021, la région, autorité organisatrice des transports scolaires depuis 2017, met en place un tarif unique de 120 € sur l'ensemble de la Bretagne via une plateforme d'inscription centralisée. Ce tarif unique est conditionné à la fréquentation d'un établissement public ou privé sous contrat avec l'État. Or, des élèves du territoire fréquentent des établissements hors carte scolaire et hors options labellisées, ce qui entraîne une augmentation conséquente un tarif de 120 € à 250 €. Dès lors, le conseil de Communauté du 17 juillet 2020 a acté, dans le cadre de sa politique d'intervention en faveur des transports scolaires, la **mise en place d'une participation financière dédiée aux familles du territoire impactées par ce nouveau dispositif**, afin d'aligner le tarif des élèves concernés sur le tarif unique Région. Ainsi, pour une famille qui prend un abonnement commercial au tarif régional de 250 € pour son (ses) enfant(s), la Communauté remboursera la somme de 130€, s'il suit sa scolarité au sein d'un établissement du Pays de Landerneau-Daoulas. Ce remboursement se fera sur les bases des éléments fournis par la région pour les élèves concernés.



➤ **Déchets :** Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020, dans tout le Finistère, tous les « emballages » en plus du papier et du plastique sauf le verre rejoignent la Poubelle Jaune. Pour vous aider au quotidien, un mémo tri a été réalisé par le service environnement et expédié par courrier fin juin à tous les habitants des 22 communes de la Communauté de Communes intitulé « **Bac man** » il est disponible auprès de la communauté de communes. Plus d'informations sur le site de la communauté de communes : <https://www.pays-landerneau-daoulas.fr>



## Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **septembre 2004**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. Munissez-vous de vos cartes d'identité et livret de famille.

## Etat-civil

**Décès :**

Mme BOURHIS Danielle, domiciliée 11 rue de Rohan, est décédée le 27 aout 2020.

**Naissance :**

Anouk GUENNAL, née le 27 juillet 2020, 9, route de Kergreac'h.

**Publication de mariage :**

Mme PATINEC Élodie, employée de banque, 3, Cosquer Grenn et Mr MASQUILIER Simon, commercial, 44 bis, rue Henri Barbusse, Quimper.

## Urbanisme

### Déclarations préalables de travaux

**Demandes :**

- M. DUPONT Anthony, 9, clos de la Garenne, extension.
- M. PRIGENT Gaëtan et Mme JESTIN Sabrina, 21, route de Kerhuon, terrasse sur pilotis et changement fenêtre.
- SCI TY PRIOL, talus en pierre sèche 2, rue de Keramanach.

- M. KERJEAN Julien, 22 bis, rue de Rohan, enrobage cour et remplacement haie, et roncier par un muret.
- Mme LAGADEC Monique, 11, route de Beg Ar Groas, ravalement de la façade en rouge brique.
- M. FENELON Hervé, 8 bis, rue de Gorrequer, ravalement de façades.
- M. VELARD Yvan et Mme VONSY Herenui, 18, rue de Guébriand, changement de fenêtres et installation de volets.
- M CUADRADO Anthony, 11, rue des Ormes, construction de 2 murets et d'un abri de jardin.
- Mme DEBAES Marie-Françoise, 6, route de l'Elorn, remplacement d'une haie par une clôture.
- Mr LE DÉ Jean-Michel, 3, route de Kerjakez, extension.

#### **Accords :**

- Mme HERLEDAN Sandy, 3, Kerdidrous, remplacement fenêtres et pose d'une baie vitrée.
- M. BERGAMASCHI Christian, 12, hameau du Parc Hir, remplacement portes, volets, fenêtres.
- M. LE HIR Gérard, 5, place des Noisetiers, extension.
- M. ROIGNANT Olivier, 4C, rue de Keramanac'h, modification clôtures, pose d'une palissade.
- M. MILICE Jacques, 3, place des noisetiers, construction d'une véranda.
- M. SEPULVEDA Ronan, 1, route du Château, ravalement de façades et pose de 3 velux.
- M. PRIGENT Gaëtan et Mme JESTIN Sabrina, 21, route de Kerhuon, terrasse sur pilotis et changement fenêtre.
- Mme LAGADEC Monique, 11, route de Beg Ar Groas, ravalement de la façade en rouge brique.
- M. DUPONT Anthony, 9, clos de la Garenne, extension.
- Mme DEBAES Marie-Françoise, 6, route de l'Elorn, remplacement d'une haie par une clôture.
- M. KERJEAN Julien, 22 bis, rue de Rohan, enrobage cour et remplacement haie, et roncier par un muret.
- M. FENELON Hervé, 8 bis, rue de Gorrequer, ravalement de façades.
- M. VELARD Yvan et Mme VONSY Herenui, 22 bis, rue de Gorrequer, changement de fenêtres et installation de volets.
- M CUADRADO Anthony, 11, rue des Ormes, construction de 2 murets et d'un abri de jardin.
- Mr LE DÉ Jean-Michel, 3, route de Kerjakez, extension.

#### **Permis de construire**

#### **Demandes :**

- M. LE TANNOU Pascal, 8, allée de Kervalan, construction d'un garage.
- M. HERNANDEZ Franck et Mme THEPAUT Gisèle, place du Château, construction d'une maison individuelle.
- M. OVISTE Romain, lotissement Reun Izella, construction d'une maison individuelle.

#### **Accords :**

- M. MARTINS Brice, Lotissement Reun Izella, construction d'une maison individuelle.
- M AIMÉ Yann, Lotissement Reun Izella, modification façades, hauteurs, surfaces.

- M. HORELLOU Denis, 43, rue des Cyprès, Pleyben, maison individuelle + garage.
- M. LE NILIOT Sébastien, Lotissement Reun Izella, création d'un sous-sol et d'un comble.
- Mme WILT Marie-Anne et M. RAOUL Julien, 15, Keryvonne, extension.
- M. LE TANNOU Pascal, 8, allée de Kervalan, construction d'un garage.
- M. OVISTE Romain, lotissement Reun Izella, construction d'une maison individuelle.
- M. ALBAR Jean-Bernard, 3 bis, Kergreac'h, erreur calcul surface plancher et taxable.

#### **Refus :**

- M. LAMBERT Arthur, 13, impasse de la Batellerie 44390 Nort -sur-Erdre, agrandissement du jardin d'hiver

#### **Foyer des jeunes**

### **Ouverture du foyer de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30**

Pour toutes informations, inscriptions et renseignements, prendre contact avec **Jennifer Vignaud**, Responsable Jeunesse.

Tél : 06 10 70 72 48 – Mail : [vignaud-jennifer@live.fr](mailto:vignaud-jennifer@live.fr)

#### **Programme des mercredis de septembre / octobre :**

**2/09** : matin / après-midi, inscriptions au foyer des jeunes + activités libres.

**9/09** : matin : atelier mosaïque ; après-midi : multisports.

**16/09** : matin : atelier mosaïque ; après-midi : multisports.

**23/09** : matin : dessin à la grève ; après-midi : grand jeu.

**30/09** : matin : dessin en forêt ; après-midi : grand jeu.

**7/10** : matin découverte de la forêt avec le garde forestier de l'ONF ; après-midi : libre.

**14/10** : sortie journée.

*Selon le temps, le programme sera adapté et pourra être modifié. Merci de m'indiquer par mail ou par téléphone la présence de votre enfant au foyer.*

#### **Analyse de l'eau de mer grève du Château**

Les analyses effectuées 7/08/2020 ont permis de qualifier de « Bonne Qualité » les eaux des 2 grèves. Les résultats sont affichés sur les plages ainsi que sur le site internet.

#### **Analyse de l'eau**

Analyses effectuées le 4/08/2020. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 20 mg/L.

## Ecole Georges Brassens

### « Aide aux devoirs »

Dans le cadre de l'aide aux devoirs, l'école Georges Brassens est à la recherche de nouveaux volontaires.  
Contact : [rpelaforestlanderneau@gmail.com](mailto:rpelaforestlanderneau@gmail.com)

### OPERATION RÉCUP' DE JOURNAUX ECOLE GEORGES BRASSENS



**Samedi 5 septembre de 11h à 12h**  
**Rendez-vous à la salle omnisports.**

**Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte**

## Ecole Sainte Anne

### Ecole Sainte-Anne



### Kig Ha Farz

**Le Dimanche 22 novembre 2020**  
**(salle polyvalente)**

*En raison de l'épidémie de COVID 19,  
il n'y aura cette année qu'une vente à emporter!*

**11 € la part à emporter**

#### RESERVATION:

Tél: 06 60 99 10 82 ou 06 63 71 73 04

Mail: [apelsteannelaforest@gmail.com](mailto:apelsteannelaforest@gmail.com)

Ou déposer le coupon de réservation à l'école  
(Réservation souhaitée pour le 16 novembre 2020  
SVP)

Nom et Prénom :

.....

Nombre de parts à emporter :

.....

Horaire de retrait choisi :

- 11h30  
 12h  
 12h30

(Afin de fluidifier le nombre de personnes  
présentes,  
merci de respecter l'horaire choisi)

## La Forest Landerneau Handball -FLHB

Le club du FLHB recrute des joueurs et joueuses.

- Premier pas : 2015.
- Débutant : 2014, 2013, 2012.
- - 13 gars : 2010, 2009, 2008.
- - 13 filles : 2010, 2009, 2008.
- - 15 filles : 2008, 2007, 2006.
- - 19 filles : 2005, 2004, 2003.

## Club « Val Elorn »

Le club est ouvert les mardis et jeudis en respectant les consignes gouvernementales.

Nous serons présents au forum des associations.



### Randonnées pédestres ouvertes à tous

Pour les randonnées, renseignements :  
Daniel Larvor : 02.98.20.31.51 ou Gisèle  
Hallégouët : 02.98.20.25.95.

### Randonnées pédestres - Fin 2020

- RDV pour les sorties « Parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières.
- Chaussures adaptées et bâtons recommandés.

Dates	Randonnées		Obs
7/09	La Martyre/ Ploudiry	10.4km	
14/09	Milizac	12 km	
21/09	Saint Sauveur	10km	
28/09	Le Moulin Blanc	8.5km	
5/10	Lampaul Guimiliau « Ste Anasthasie »	9.7km	
12/10	St Rivoal – Est GR37	9.8km	
19/10	Hanvec « La Madeleine »	9.5km	
26/10	St Derrien	10.3km	
2/11	Daoulas	9km	
9/11	Tariec ⇔ Tréglonou	8km	
16/11	St Urbain « Golf Iroise »	10.3km	
23/11	La Roche Maurice	9.4km	
30/11	Rumengol	10.4km	
7/12	Plouneventer (Chapelle de Locmélar)	9.5km	
14/12	Treflevenez	9km	
21/12	St Thonan	7.8km	
4/01/21	Le lac du Drennec	8km	
11/01	Landerneau	8km	galette à Kerjean

Une marche plus courte est proposée les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois.

### Annonces de particuliers

➤ Trouvé couette blanche au milieu de la route après le croisement de la déchetterie direction Landerneau.

➤ Perdu lunettes de vue noires rue du Château vers le 3 juillet.

➤ A louer à partir du 4 août 2020, maison T2 -le bourg-La Forest-Landerneau.  
Dans un quartier calme, maison mitoyenne T2 de 25m²,  
•RDC : 1 pièce avec cuisine aménagée équipée et 1 salle de bain avec lavabo-douche-WC.  
•à l'étage : 1 chambre.  
Chauffage électrique, 1 terrasse, 1 jardin.  
A proximité des écoles, du marché et à 1 Km de la gare SNCF.  
Loyer mensuel : 310€ ; contacts : 06 74 16 27 60 ou [loc.lebourg@hotmail.fr](mailto:loc.lebourg@hotmail.fr)

➤ Trouvé lunettes de vue sur la chaussée entre la grande Palud et La Forest-Landerneau le 11/08/2020

➤ Matelas mousse 140x190, neuf servi 4 fois, 35kg/m3, accueil ferme. Prix neuf 210 euros, vendu 150 euros. 0783292340.

➤ Couple résidant sur la commune depuis plus de 20 ans, nous recherchons un terrain constructible d'une surface comprise entre 800 et 1000 m² environ pour notre future maison.  
Vous êtes propriétaire d'un grand terrain et vous envisagez une division parcellaire ? Contactez-nous au 07.66.09.69.69 ou au 07.83.09.89.27.

### Annonces de professionnels

#### Café de la Gare

Septembre - Octobre

#### Exposition : les 3 MU

Les 3 MU exposent au café de la gare du 3 septembre à fin octobre. Maurice Uguen-grand-père- peintre 🎨 Michel Uguen-fils-peintre, Marceau Uguen-petit fils-photographe, seront heureux de vous présenter leurs univers.

Judi 10 septembre à 17h

#### Reprise du Café tricot

Bienvenue aux débutants/tes, préparons l'hiver ensemble !

Dimanche 13 septembre

#### Repas crêpes

par la crêperie ambulante Rock ha Billig

Dimanche 20 septembre

#### Apéro – Huîtres

A partir de 11h30, huîtres (de Kersanton, Loperhet) sur place ou à emporter

Dimanche 27 septembre

#### Burgers, tacos

avec le food-truck « Ze Guppy's food », uniquement sur place

**Location d'un barnum de 40 m² (8m x5m)**

**Location de 2 vélos électriques : A la demi- journée, la journée ou plus. L'idéal pour les visiteurs découvrant notre région à partir de La Forest...**

### AMADEUS

Le service de soins infirmiers à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute, pour la réalisation de soins d'hygiène, relationnels et de confort auprès de personnes âgées et ou en situation de handicap, des aides soignant(e)s ou AMP en CDI et CDD sur les secteurs de Daoulas, Landerneau, Lesneven et Plabennec (temps partiel ou temps complet).  
"Le service d'aide et d'accompagnement à domicile d'Amadeus Aide et Soins recrute des aides à domicile à temps partiel ou temps complet, en CDI et CDD pour accompagner des personnes âgées et/ou en situation de handicap (entretien du logement, préparation de repas, courses), sur les secteurs de Brest (BMO et Pays d'Iroise), Daoulas, Landerneau, Lesneven et Plabennec.  
Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser à : [recrutement@amadeus-asso.fr](mailto:recrutement@amadeus-asso.fr)  
Tel 02 98 21 12 40"

### Informations diverses

Information de Michel BERGOT, habitant de la commune sur le survol de la Forest Landerneau par les avions de ligne au départ de Guipavas.

En 2014, 268 personnes d'entre vous avaient signé une pétition contre le survol de notre commune. Il existe une association contre les nuisances aériennes en lien avec l'Association Des Riverains de l'Aéroport de Guipavas. ADRAG dont le siège est à Guipavas et dont je suis le responsable. Nous sommes disponibles pour vous défendre. Nous siégeons à la Commission Consultative de L'Environnement à l'aéroport avec la Direction Générale de l'Aviation Civile. Nous ne sommes pas contre l'aéroport mais pour faire respecter la route aérienne qui doit éviter depuis 2012, le survol de la Forest Landerneau. Je vous invite à visiter mon petit blog sur internet :

[survolavionsdelignes.wordpress.com](http://survolavionsdelignes.wordpress.com)

Il existe une adresse à l'aéroport pour se plaindre des nuisances aériennes : SAS Aéroports de Bretagne Ouest - Aéroport Brest Bretagne-Service Client – 29490 Guipavas Ou par mail : [info@brest.aeroprt.bzh](mailto:info@brest.aeroprt.bzh) Je vous invite à être nombreux à faire connaître votre mécontentement face à ces nuisances.

Pour les précisions sur les avions qui nous survolent visiter le site gratuit : Flight radar 24

Pour plus de renseignements : Michel BERGOT

07-86-13-41-89 ou par mail : [michel.bergot.htc@orange.fr](mailto:michel.bergot.htc@orange.fr)

